

Trop vieux pour être assuré en division privée

On ne peut pas conclure une complémentaire d'hospitalisation à n'importe quel âge. Les assureurs fixent une limite.

«Vous êtes trop vieux.» C'est la réponse que l'un de nos lecteurs a dû encaisser lorsqu'il s'est renseigné auprès d'Helsana pour conclure une complémentaire d'hospitalisation en division privée. Bénéficiant jusqu'ici d'une couverture en demi-privé, ce Lausannois pensait que sa prime serait simplement revue à la hausse et que le tour serait joué. Mais, en raison de son âge (77 ans), ce changement lui a tout simplement été refusé.

La CSS fait exception

Cette discrimination reflète la politique de sélection des risques menée par les compagnies dans le domaine des assurances privées. Comme notre sondage le démontre, Helsana n'est de loin pas la seule à pratiquer ainsi. Parmi ses neuf principaux concurrents, seule la CSS affirme ne fixer aucune limite d'âge d'admission (voir tableau). Assura dit ouvrir la porte aux patients jusqu'à 75 ans, alors que le Groupe Mutuel, EGK, ÖKK et Swica ferment déjà à celles et à ceux qui atteignent 60 ans! Le Groupe Mutuel dispose néanmoins d'un produit spécifique pour les séniors qui ne fixe aucune limite d'âge.

L'âge n'est pas le seul critère déterminant d'admission. Toutes



Les complémentaires d'hospitalisation fixent un âge maximal d'admission qui varie entre 60 et 75 ans.

les compagnies réclament un bilan de santé des patients. Une exigence qui n'a rien d'étonnante dans le domaine des assurances complémentaires. Mais certaines caisses ont des critères d'admission supplémentaires. C'est le cas

de Concordia et de Sanitas qui excluent également celles et ceux qui auraient des arriérés de paiements. ÖKK s'intéresse en plus au profil de l'assuré: si la profession ou le sport pratiqué sont jugés trop risqués, prière d'aller voir ailleurs.

Délai de carence pour les femmes enceintes

En concluant une assurance d'hospitalisation en division privée, il faut savoir que la couverture n'entre pas aussitôt en vigueur pour tous. D'après les informations que les compagnies nous ont communiquées, seules Assura, EGK et ÖKK prennent en charge les prestations dès la signature du contrat. Toutes les autres appliquent un délai de carence aux femmes enceintes qui varie entre 270 et 350 jours selon l'assureur.

A souligner encore que, chez Concordia uniquement, les complémentaires d'hospitalisation ne peuvent être conclues que si elles sont combinées avec l'assurance de base obligatoire des soins.

Conditions d'admission aux assurances d'hospitalisation

	Restriction	Limite d'âge	Délai de carence
Assura	Age et état de santé	75 ans	Non
Concordia	Age, état de santé et arriérés de paiements	65 ans	Non ⁽¹⁾
CPT	Age et état de santé	70 ans	Non ⁽²⁾
CSS	Etat de santé	Aucune	Non ⁽¹⁾
EGK	Age et état de santé	60 ans	Non
Groupe Mutuel	Age et état de santé	60 ans ⁽³⁾	Non ⁽¹⁾
Helsana	Age et état de santé	70 ans	Non ⁽¹⁾
ÖKK	Age, état de santé, risques (profession, sports spécifiques, etc.)	60 ans	Non
Sanitas	Age, état de santé, séjour à l'étranger, arriérés de paiements	65 ans	Non ⁽²⁾
Swica	Age et état de santé	60 ans	Non ⁽¹⁾
Visana	Age et état de santé	70 ans	Non ⁽²⁾

auf en cas de grossesse où le délai de carence est de: ⁽¹⁾ 365 jours; ⁽²⁾ 270 jours. ⁽³⁾ Dispose également d'un produit pour les séniors sans limite d'âge.